

Séance du 29 Juin 2021

Date de la convocation  
25 juin 2021  
Date d'affichage  
25 juin 2021

L'an deux mil vingt et un, le mardi vingt-neuf juin, à 11 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 25 juin, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick GREGORI, Maire.

**Présents :** Mmes et M<sup>rs</sup>

Patrick GREGORI, Maire,  
Laurence LEPROUST, André BESNIER, Françoise NION, Guy VOLLET, adjoints,  
Philippe RAGOT, Brigitte LAURENT, Maryse CHALOIS, Elisabeth CHARTIER et Joël VOISIN.

**Absents ayant donné procuration :** M<sup>me</sup> Sophie CHARTRAIN (pouvoir à M<sup>r</sup> Patrick GREGORI),  
M<sup>r</sup> Patrick COLELLA (pouvoir à M<sup>r</sup> André BESNIER), M<sup>me</sup> Sophie GOHON (pouvoir à M<sup>me</sup> Françoise NION)  
et M<sup>r</sup> Frédéric NAUDON (pouvoir à M<sup>r</sup> André BESNIER).

**Absents excusés :** M<sup>r</sup> Stanislas LEPIC, M<sup>me</sup> Laura BUAILLON et M<sup>me</sup> Agnès JANDOT.

**Absents :** M<sup>r</sup> Billy PASQUIER et M<sup>me</sup> Christine JUY.

M<sup>me</sup> Maryse CHALOIS a été désignée secrétaire de séance.

Nombre de membres  
En exercice : 19  
Présents : 10  
Votants : 14

M<sup>r</sup> le Maire demande si le compte-rendu de la dernière réunion appelle des observations.

Demande de M<sup>r</sup> NAUDON reçue par mail :

*En ce qui concerne le compte-rendu du Conseil du 11 juin dernier, je regrette qu'il n'est pas fait mention dans la rubrique "METHABIOPERCHE - AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL" de la résolution que j'ai proposée de soumettre au vote :*

*"Le conseil municipal demande aux porteurs du projet METHABIOPERCHE d'organiser une réunion publique pour informer les habitants et répondre à leurs questions".*

*Pouvez-vous s'il vous plaît ajouter cette information (soumission au vote de cette résolution) dans le compte-rendu et que cela a été refusé ?*

M<sup>r</sup> le Maire demande à ce que soient ajoutées également les précisions suivantes :

M<sup>r</sup>. BESNIER a précisé qu'il y a eu une consultation du public du 26 avril 2021 au 29 mai 2021.

La majorité des conseillers ne s'est pas déplacée pour consulter le dossier, dont M<sup>r</sup>. NAUDON.

M<sup>r</sup>. le Maire a indiqué à M<sup>r</sup>. NAUDON qu'il pouvait organiser lui-même une réunion publique s'il le souhaitait.

Les membres présents signent le registre des délibérations.

\*\*\*\*\*

#### CREATION D'UN POSTE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DU PARCOURS EMPLOI COMPETENCES (PEC) -

Le Conseil décide de créer un poste au sein du service administratif dans le cadre du dispositif du Parcours Emploi Compétences (PEC), dans les conditions énumérées ci-dessous à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021:

- Contenu du poste : aide au sein des services administratifs,
- Durée des contrats : 12 mois, renouvelable 12 mois,
- Durée hebdomadaire de travail : 35 heures,
- Rémunération : SMIC,

et d'autoriser le Maire à signer toutes les pièces nécessaires pour ce recrutement.

**Unanimité pour cette proposition.**

Pour : 14  
Contre :  
Abstentions :

\*\*\*\*\*

#### DON D'UN JARDIN -

Le Conseil municipal décide d'accepter le don d'une parcelle de jardin de M<sup>rs</sup> Daniel et Maurice GUYADER, parcelle cadastrée section AB n° 235, les frais de notaire restant à la charge de la commune, et d'autoriser le maire, ou l'un de ses adjoints, à signer l'acte authentique ainsi que tout document relatif à cette affaire, étant précisé que les crédits nécessaires ont été inscrits au budget principal.

**Unanimité pour cette proposition.**

Pour : 14  
Contre :  
Abstentions :

\*\*\*\*\*

#### CONVENTION D'AUTORISATION DE REALISATION DE TRAVAUX SUR LE DOMAINE PUBLIC DEPARTEMENTAL-

Le Conseil Municipal autorise le Maire, ou l'un de ses adjoints, à signer la convention d'autorisation de réalisation de travaux sur le domaine public départemental entre la commune de Ceton et le Département de l'Orne, dans le cadre de l'aménagement sécuritaire du bourg sur la RD 107 ainsi que tout document relatif à cette affaire.

**Unanimité pour cette proposition.**

Pour : 14  
Contre :  
Abstentions :

## QUESTIONS DIVERSES -

- ⇒ M<sup>r</sup> le Maire informe de la notification de subvention reçue de la Préfecture d'un montant de 45 300 € au titre du DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local), dans le cadre de l'opération de mise aux normes de l'électricité de l'église.
- ⇒ M<sup>r</sup> Besnier indique que les travaux de remplacement de la canalisation d'eau potable par le SIAEP dans la rue de la Barre sont en cours.
- ⇒ M<sup>r</sup> le Maire précise que les caméras de vidéoprotection seront installées le 06 septembre prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12H05.